

➤ **Mobilité intracommunautaire**

- Une valeur fondamentale de l'UE présente depuis les Traités de Rome
- Les 4 libertés fondamentales : liberté de circulation des personnes, des marchandises, des services, des capitaux
- Liberté de s'installer, de résider, d'étudier, de travailler dans n'importe quel Etat membre de l'UE.

Participe pleinement de la citoyenneté européenne (Art 20 & 21 et Art 45 à 55 du TFUE (= Traité de Lisbonne))

➤ **Mobilité extracommunautaire**

- **Espace Schengen** : un espace de libre circulation entre les Etats signataires. 26 pays en font partie; parmi les Etats membres de l'UE. N'en font pas partie : la Roumanie, la Bulgarie, la Croatie, et Chypre, ainsi que l'Irlande et le Royaume-Uni. Mais 4 autres Etats y sont associés : Norvège, Islande, Liechtenstein, Suisse.
- **Implique** :
 - ✓ Franchissement des frontières intérieures de l'Espace Schengen sans passeport, ni contrôle
 - ✓ Les vols aériens entre villes de l'Espace Schengen sont considérés comme des vols intérieurs
 - ✓ Les contrôles aux frontières ne peuvent être rétablis que temporairement : 6 mois pour atteinte à l'ordre public/ou 5 jours en cas d'événements imprévus et avec l'accord des autres Etats membres.
 - ✓ par contre, les contrôles aux frontières extérieures sont renforcés : chaque Etat membre étant garant de la sûreté et de la sécurité générale de tout l'Espace.
- **Agence FRONTEX**, créée en 2005 : gère la coopération opérationnelle sur les frontières extérieures de l'UE. Les moyens matériels représentent : 21 avions, 27 hélicoptères et 116 navires pour ... 13.983 km de frontières à surveiller.
- **EUROSUR**, créé en 2013 : vient compléter FRONTEX, car étendu à l'ensemble des pays de l'Espace Schengen ; spécialement chargée de la surveillance des frontières : *lutte contre l'immigration clandestine, lutte contre la criminalité transfrontalière, mais aussi protection et sauvetage des migrants en mer.*

➤ **Problématiques potentiellement liées**

- **Mobilité des ROMS** : question sensible pour certains citoyens, mais à relativiser. En France, il y a 17.000 ROMS (*sur 66 millions d'habitants*), dont seulement un tiers est susceptible d'accéder au marché du travail (6.000 ROMS ne peuvent pas, à eux seuls, créer du chômage). Par ailleurs, une majorité de ces ROMS sont des citoyens européens : ils viennent de Hongrie, Slovaquie, pays membres de l'Espace Schengen ; une autre partie vient de Roumanie. Et enfin, d'autres appartiennent à des pays hors espace Schengen.

Par ailleurs, Viviane Reding, la Commissaire européenne à la justice, aux droits fondamentaux et à la citoyenneté, l'a rappelé, il y a 50 milliards d'€ de programmes



Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten



européens destinés, entre autres, à l'intégration de ces populations sous utilisés par manque de projets nationaux, c'est-à-dire de volonté des États membres.

- **Il y a certes une délinquance ROM** : difficile à chiffrer, car officiellement les statistiques par nationalité sont interdites ; mais à rapprocher des 67.000 personnes incarcérées en France. Il y avait des vols, viols, assassinats bien avant l'arrivée des ROMS.
- **L'insalubrité des camps** : 400 bidonvilles seraient recensés en France. Est-ce les conditions de vie qu'un pays démocratique peut apporter à cette population ?
- **La question des ROMS est double** : elle implique la mise en place de politiques dans le pays d'origine. Ainsi, la ville de Kosice, en Slovaquie, qui fut capitale culturelle de l'Europe en 2013, a un ghetto où vivent 500.000 ROMS. En Hongrie, le gouvernement, de moins en moins démocratique, de Viktor ORBAN laisse des miliciens paramilitaires organiser le travail forcé dans les villages ROMS ; etc.

Cette obligation des pays d'origine de s'occuper de leurs minorités ne doit pas empêcher les pays d'accueil de mener, eux aussi, des politiques d'intégration. On est dans une totale hypocrisie, aggravée par des politiciens xénophobes.

➤ ***Drame de Lampedusa***

Ce drame est une conséquence, comme toute immigration, à la fois des conditions du pays de départ (*réfugié économique, politique ou écologique*), et à la fois de l'image du pays d'accueil, l'Europe étant perçue comme un eldorado, car de fait, l'UE est un des espaces les plus riches au monde. Les printemps arabes, la guerre civile en Syrie, la porosité de certaines frontières, les réseaux mafieux sont autant de risques pour l'immigration.

300 à 500.000 personnes tentent de franchir les frontières, chaque année.

L'UE se protège : mur entourant Ceuta et Melilla ; mur en Grèce ; mur en construction entre la Bulgarie et la Turquie

➤ ***Réponses que l'UE pourrait apporter***

La maîtrise d'une politique migratoire et d'une politique d'asile concertée ; la fermeté envers les régimes non démocratiques du Sud ; ou la suspension partielle ou totale à l'État qui reste inerte. En attendant, on enregistre depuis 30 ans, des milliers de morts ou de disparus sur les côtes de l'Union. Qui font la « une » des médias deux ou trois jours. Et puis, on passe à autre chose....

Lyon, le 24 janvier 2014